

Remise des clefs du véhicule incendie multifonctions



Les arbres encore noirs, touchant les murs de l'église Saint-Martin au hameau d'Asacaccia, témoignent de la terrible nuit du 11 août 2017, lorsque l'incendie était aux portes du village. Deux ans plus tard, la nature peine encore à cacher les stigmates du feu, où, symboliquement au même endroit, samedi dernier, avait lieu la remise des clefs d'un véhicule incendie multifonctions. Dominique Croizat, chef d'entreprise, livrait le Nissan Navara 4 fonctions à la Reserve communale de sécurité civile de Sisco. Une association créée en 2005 et relancée en 2017, uniquement animée par des bénévoles, chargée de la sur-

veillance incendie et intervenant sur les départs de feu.

Un support avec les pompiers

"Grâce à ce nouveau véhicule, nous pourrions aussi intervenir en cas d'inondations, faire du public-address en cas d'intempéries, du transport de matériel et de personnes, de chutes de neige également", se réjouit Ange-Pierre Vivoni maire de la commune de Sisco.

Une remise des clés faite en présence de Frédéric Lavigne, secrétaire général de la Préfecture, Guy Armanet Président du SIS 2B, de la gendarmerie et des pompiers du Cap Corse. "Nous



Ce véhicule Nissan de type Navara permettra d'intervenir en cas d'inondation, d'incendie, d'effectuer du transport de matériel et de personnes. / PHOTOS A.C.

étions dans l'obligation de créer cette réserve communale, car nous sommes classés zone inondable", précise le maire de la commune.

Durant la saison estivale, huit bénévoles se relayeront au volant du Nissan, afin de prévenir à la moindre fumée suspecte, en support aux pompiers déjà présents. "C'est un apport considérable", apprécie Guy Vec-

chioni, le responsable du CPI Sisco (centre de première intervention). "Nous avons du personnel qui, une fois leur garde chez les pompiers terminée, enfilent leur tenue de réserve communale."

Ce véhicule conçu par l'entreprise spécialisée Technamm, basée en Provence, a coûté 79 800 € TTC. Une somme financée à 60 % par

la CDC et 40 % par la commune. Dominique Croizat, le p.d.g. de l'entreprise originaire de Sisco, a consenti une marge bénéficiaire minimum sur cette opération.

Une façon d'œuvrer pour la protection du village, afin que Sisco ne revive plus jamais une nuit d'horreur, comme elle l'a connue par le passé.

ALAIN CAMOIN